



Demarche de reconnaissance paternelle

Par **Guichard max jean**, le **29/01/2017** à **21:57**

Pouvez vous me renseigner sur une marche a suivre rapide de reconnaissance paternelle. Je suis marie et j'ai huit enfants avec ma femme légitime et après de nombreuses années nous avons retrouve mon fils conçu il y a 48 ans. toute ma famille, femme enfants et petits enfants sont désireux d'accueillir mon premier fils conçu hors mariage.

nous habitons dans des pays différents et il y aurait une possibilité de réaliser reconnaissance sur internet et qu'elle soit bien sur valable auprès de la loi française.

Les tests ADN sont positifs et nous sommes de part et d'autre désireux de légaliser nos relations familiales.

Merci de me répondre par Mail.